



Ville de Vevey  
**Secrétariat municipal**  
Rue du Lac 2  
1800 Vevey

---

## CONVOCAATION

---

Installation des autorités communales pour la législature 2026 – 2031, le

**Mercredi 10 juin 2026 à 16h00** (*Ouverture des portes à 15h15 – Photo portrait*)  
**à la Salle del Castillo**

### ORDRE DU JOUR

Séance N° 04/2026

*Mot d'accueil, déroulé de la cérémonie – par le chargé de communication, M. Raphaël Delessert*

1. Ouverture de la séance par Monsieur le Préfet
2. Assermentation par Monsieur le Préfet
  - 2.1. Du Conseil communal
  - 2.2. De la Municipalité
3. Allocution de Monsieur le Préfet
4. Allocution de Madame la Syndique
5. Elections
  - 5.1. À la Présidence du Conseil communal (2026-2027)
  - 5.2. Au Secrétariat du Conseil communal (pour la durée de la législature)
6. Mot de la Présidence du Conseil communal

*Départ de Monsieur le Préfet*

7. Élections du bureau du Conseil (2026-2027)
  - 7.1. À la première Vice-présidence
  - 7.2. À la deuxième Vice-présidence
  - 7.3. De deux scrutatrices ou scrutateurs
  - 7.4. De deux scrutatrices ou scrutateurs suppléants
  - 7.5. À la suppléance du Secrétariat (pour la durée de la législature)
8. Election des personnes représentant la Commune de Vevey (pour la durée de la législature) au sein des organismes intercommunaux, à savoir :
  - 8.1. Délégation variable au Conseil intercommunal du Service intercommunal de gestion (SIGE)  
9 délégués, 9 suppléants
  - 8.2. Délégation fixe et variable au Conseil intercommunal « Sécurité Riviera »  
2 délégués fixes, 11 délégués variables

- 8.3. Délégation à la Commission intercommunale de gestion de la Communauté intercommunale d'équipements du Haut-Léman (CIEHL)  
2 délégués, 1 suppléant
- 8.4. Délégation à la Commission intercommunale de gestion du Fonds culturel Riviera (FCR)  
2 délégués, 1 suppléant
9. Elections des membres aux commissions permanentes (pour la durée de la législature)
- 9.1. Commission de gestion  
13 membres, 1 suppléant au minimum par parti
- 9.2. Commission des finances  
13 membres, 1 suppléant au minimum par parti
- 9.3. Commission de l'environnement et de l'énergie  
13 membres, 1 suppléant au minimum par parti
- 9.4. Commission des opérations immobilières concernant le « Fonds d'urbanisme »  
11 membres, 1 suppléant par parti
- 9.5. Commission de recours en matière d'impôts communaux  
11 membres, 1 suppléant par parti
- 9.6. Délégation au Conseil d'établissement des établissements primaire et primaire et secondaire de Vevey  
5 délégués
10. Divers
11. Clôture de la séance

*Mot de la fin – par le chargé de communication, M. Raphaël Delessert*

Ville de Vevey  
la Secrétaire a.i.



Chloé Milner

---

*Informations complémentaires :*

- *La cérémonie sera suivie d'un apéritif au Jardin du Rivage ou, en cas de pluie, sous le couvert des Galeries du Rivage, puis d'un buffet-grillades servi au Jardin du Rivage et dans les Galeries du Rivage.*
- *Les personnes ne pouvant pas prendre part à cette séance sont priées d'en informer, dans les meilleurs délais, Mme Perrin, répondante du Conseil communal, par courrier électronique à l'adresse suivante : [conseil@vevey.ch](mailto:conseil@vevey.ch);*